

Compte rendu ateliers J

Exercer nos citoyennetés européennes et transnationales

Philippe Grosjean, venant de Bruxelles, animateur du FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE a expliqué la convergence entre la démarche du Pacte civique en France à l'horizon 2012 et celui du "pacte sociétal" en Europe à l'horizon 2014 ainsi que l'intérêt de mobiliser nos différents niveaux de "citoyenneté" nationale et transnationale. Dans une démocratie, il y a obligation pour un citoyen d'oser jouer son rôle. Il ne transfère pas son pouvoir mais le concède le temps d'un exercice à un élu qui doit rendre des comptes. La démocratie participative est forcément complémentaire de la démocratie représentative. Le Forum a adopté en 2006 une "Déclaration d'Interdépendance des Citoyens européens". A cet égard, un projet d'élire 25 députés sur des listes transnationales est à l'ordre du jour de la session de juin du parlement européen.

Sur la question des migrations, **Nicole Fondeneige** a présenté une fiche synthétique exposant les compétences de l'Union européenne ainsi que la place que le sujet prend dans le budget européen, en soulignant que, depuis les accords de Schengen (1985), ce sont des compétences récemment communautarisées, dont l'évolution est rapide et l'actualité brûlante à l'égard des événements dans les pays arabes. (3)

Dans le débat, il a été souligné qu'il serait important pour faire baisser l'abstention que les élections européennes se déroulent un même jour, avec des partis transnationaux, que les députés européens soient mieux identifiés par les électeurs et que les députés nationaux soient aussi interpellés sur les questions européennes dans un système où une grande part des compétences sont encore du domaine inter-gouvernemental. Nécessaire aussi de rétablir une relation de confiance entre les citoyens et les élus politiques.

La deuxième partie de l'atelier a porté sur la révolution "de la liberté et de la dignité" dans les pays arabes, à partir du témoignage de deux tunisiens, **Karim Azzouz et Molka Hayouni**. Ils ont tous deux souligné comment l'apparence d'un régime stable, allié fiable de l'occident contre le terrorisme et maintenant l'immigration avait permis de sous-estimer la dureté du régime. Mais une fois le dictateur parti, les tunisiens attendent de l'Europe et de la France de les aider à faire plus qu'un simple "ravalement de façade", à mettre en place un cadre légal juste avant d'investir ; par exemple la Convention collective d'Airbus ne s'applique pas aux salariés de l'usine en Tunisie.

Dans un souci du respect réciproque, la mobilisation de la société tunisienne pour sa sécurité a été soulignée ainsi que la façon dont les tunisiens ont fait face à l'afflux des 300 000 réfugiés venant de Libye.

Au cœur du Pacte civique sont les citoyens ; c'est à eux de corriger ce que leurs dirigeants font. Les organisations humanitaires doivent être associées et signataires du pacte civique à l'échelon national, comme européen et mondial.

Il y a un travail de mémoire à faire ensemble et une nécessité de changer notre regard sur l'Islam : pourquoi une telle suspicion ?

Mais chez nous aussi existe une dérive du régime démocratique : les événements actuels sont une piqure de rappel à notre vigilance.

L'Union européenne doit redéfinir une politique globale envers l'autre rive de la Méditerranée.

Il faut faire confiance à la Liberté !

Dans la troisième partie de l'atelier, **Leila Calmé** a exposé une expérience de recherche-action menée par le Centre de Prévention spécialisée de Nancy avec la communauté algérienne originaire de la zone où a eu lieu un tremblement de terre en 2003, et plus spécifiquement avec des jeunes socialement exclus. Il s'agissait de se réapproprier une histoire commune entre la France et l'Algérie, où il y a eu beaucoup de non-dits, de se réconcilier, de dépasser l'image du terrorisme et de construire un

processus d'intégration. A coté de leurs pères en souffrances par rapport à leurs espoirs de migration, les jeunes avaient développé une représentation tronquée de leur pays d'origine. Les travailleurs sociaux étaient dans des stratégies d'évitement ; par exemple ils ne rencontraient pas les femmes voilées. Il a fallu réfléchir à la façon d'aller au contact des personnes, créer des relations, travailler la socialisation, définir la laïcité. La collecte des Algériens de France a été apportée par les jeunes, porte-paroles du projet, dans un camion de pompiers. Pour ces jeunes, derrière l'identité première qui est soit de séduire, soit de faire peur, il faut prendre conscience qu'il existe plusieurs identités. Leila a souligné à quel point les jeunes dans les quartiers sensibles se sentent agressés par les contrôles permanents.

Un citoyen de Clamart, membre de Peuples solidaires a également parlé d'un partenariat avec de petites communautés au Burkina Faso et au Brésil. Alors que les aides de la Banque Mondiale n'arrivaient pas à destination, la constitution d'organisations, groupements de jeunes, de femmes, de syndicats d'éleveurs a permis l'émergence d'une société civile et même de gagner les élections municipales. Il a été souligné combien il est nécessaire que les moyens financiers arrivent une fois que les relations sont établies (et pas avant).

Dans les quartiers de nos villes, comme dans les pays où se développe la coopération décentralisée, ou les pays du Maghreb qui veulent reconstruire une démocratie, il faut OSER engager des dialogues, s'ouvrir, travailler ensemble avec respect au lieu de s'opposer, développer l'inter-culturalité et apprendre des travailleurs sociaux. C'est un devoir pour les citoyens de donner de leur temps et de développer la présence associative.

Conclusions :

- a. L'engagement significatif retenu : élargir le Pacte civique
 2. aux associations européennes et d'autres pays (Tunisie)
 3. aux organisations humanitaires

- d. Moyens de mise en œuvre
 5. chacun en parle là où il est
 6. il existe déjà des réseaux européens d'ONG
 7. OSER engager des dialogues : des société civile à société civile dans nos quartiers sensibles comme dans les autres pays européens, dans les pays des révolutions arabes, dans les pays où s'exerce notre solidarité internationale

h. OSER L'interpellation des politiques

Leur demander de rendre compte de l'exercice du pouvoir, concédé le temps d'un mandat, et à quelque niveau que ce soit (local, national, européen)

i. Recommandation pour réussir le Pacte civique dans la durée :

Rencontrer la société civile tunisienne à Tunis : expérience d'"initiative citoyenne", charte de la société civile tunisienne.

Entrer en dialogue de personne à personne : derrière l'identité de façade, savoir qu'il en existe d'autres, prendre en compte la dimension interculturelle.